

## **La langue basque**

### **Le Pays basque actuelle et historique**

Le Pays basque a été une communauté trop antique et curieuse. Il a survécu siècles des influences linguistiques et politiques, mais cette communauté a maintenu sa langue. « Le basque est la langue plus ancienne dans la France... Est la seule langue non indo-européenne encore parlée. »<sup>1</sup> dit Henriette Walter, linguiste française. Trop des dialectes et patois qui existaient avec le basque son maintenant mortes, parce que toutes les invasions avec les temps ont amené leurs cultures, politiques, traditions, religions et l'aspect plus important pour nous, la langue.

Le pays basque actuelle se trouve dans le nord de l'Espagne. Il se constitue de trois provinces qui s'appellent le Guipuzcoa, la Biscaye et l'Alava. Cependant, le Pays basque historique se constituait du nord de l'Alava, le Guipuzcoa, la Biscaye, le nord du Navarre et le sud-ouest de la France. Cette partie française se trouve dans la région que nous appelons aujourd'hui l'Aquitaine, spécifiquement dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

### **Répression de l'État français contre les langues minoritaires**

C'est important remarquer qu'avant la Constitution française et les décrets faits dans ce moment-là, la France était linguistiquement diverse et divisée. Come a dit Patrick Cassan : « L'attitude de l'État français à l'égard des minorités nationales et, surtout, depuis la

---

<sup>1</sup> Walter, Henriette. *Le Français dans tous les sens : Chapitre 2. Dialectes et patois*. PP. 128-129

Révolution, a répondu à une logique constante d'uniformisation de la France en effaçant soigneusement les différences culturelles régionales, étant susceptibles de porter atteinte à l'intégrité de la nation française. »<sup>2</sup> C'est-à-dire, l'État est allé fortement à l'encontre de la diversité linguistique en France. Par exemple, le deuxième article de la Constitution Française du 4 octobre 1958<sup>3</sup>, encore entré en vigueur dit : « La langue de la République est le français. » Aussi pendant *le Terreur* en France, dans l'administration du Robespierre avec le Comité de salut public, est écrit le décret du 2 Thermidor du 20 juillet 1794, connu comme « le Terreur linguistique »<sup>4</sup> dans lequel est explicitement dicté la sévérité de l'application de la langue française dans tous les documents administratifs. L'un des intégrants du Comité de salut public, Bertrand Barère de Vieuzac, a exprimé « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton ; l'émigration et la haine de la République parlent allemand ; la contre-révolution parle l'italien, et le fanatisme parle le basque. Cassons ces instruments de dommage et d'erreur. »<sup>5</sup> Malgré toute la répression de l'État, nous pouvons écouter encore des dialectes et patois comme le basque, le flamand, l'alsacien, le breton, le lorrain, etc.

### **La langue basque dans la France**

Le Terreur linguistique n'a pas pu disparaître la langue basque dans la France. Le Pays basque français, aussi appelée en basque *Iparralde*, a 236.963 habitants selon le recensement du 1982<sup>6</sup>. Un 33,20% sont basquophones, et un 22,80% sont quasi-euskaldunes (quasi basquophones), en faisant une totale de 56% des parleurs qui

---

<sup>2</sup> Cassan, Patrick. *Francia y la cuestión vasca : Capítulo I: La lucha pertinaz del medio cultural vasco*. PP. 21

<sup>3</sup> <http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/constitution.asp>

<sup>4</sup> [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Decret-2\\_thermidor-terreur.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Decret-2_thermidor-terreur.htm)

<sup>5</sup> [http://histoireenprimaire.free.fr/citations/revolution\\_et\\_patois.htm](http://histoireenprimaire.free.fr/citations/revolution_et_patois.htm)

<sup>6</sup>

connaissent la langue basque. L'Iparralde se divise en trois provinces : le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule. Les pourcentages des basquophones dans ces provinces sont : le Labourd (26,30%), la Basse-Navarre (64,50%) et la Soule (54,70%). Bien que le français soit encore la langue officielle de toute la France, les langues et dialectes minoritaires continuent à être mise en application, comme le basque.

### ***L'ikastola***

*L'ikastola* (parole basque) en français veut dire « école ». Les *ikastolak* (pluriel en basque) sont des écoles qui enseignent en basque. Selon Mercedes Banegas de l'Université de Valenciennes<sup>7</sup>, dans ces écoles associatives, ils sont scolarisés depuis l'école maternelle jusqu'au baccalauréat. Aussi ils pratiquent l'enseignement bilingue. Il y a cinq fédérations des *ikastolak* dans les régions basques<sup>8</sup> : les fédérations de l'Alava, de la Biscaye, du Guipuscoa, de la Navarre, et du Pays basque français.

L'évolution des scolarisés dans l'ikastola en l'Iparralde ont augmenté avec les années. Dans l'an scolaire du 77-78, les scolarisés étaient 100. Onze ans après, dans l'an scolaire du 88-89, 841 ont été scolarisés dans l'ikastola du Pays basque français.

### **Conclusion**

On ne connaît pas avec certitude le destin de la langue basque. En France, le français reste la langue officielle. Avec le temps, le basque pourrait simplement disparaître, mais les statistiques des écoles associatives augmentent. Bien que les *ikastolak* ne reçoivent pas tout le soutien de l'État, leurs administrations privées continuent de lutter pour maintenir

---

<sup>7</sup> Banegas Saorín, Mercedes. *¿Qué perspectivas para las lenguas regionales de Francia?* (2014) PP. 48

<sup>8</sup> Faculté de l'Université du Pays basque, édité par Ander Gurrutxaga Abad et Antonio Rivera. *Implications of Current Research on Social Innovation in the Basque Country*. (2011)

l'enseignement bilingue du français au basque et vice-versa à Iparralde. Statistiquement, il semble que la langue basque en France ait diminué par rapport aux bascophones du temps avant la Révolution française, bien qu'elle continue à survivre aujourd'hui. La langue basque a survécu pendant des siècles, et même la romanisation de l'Europe occidentale. Au Pays autonome basque, le basque est debout, il faut espérer le destin du basque dans la France pendant les années qui sont pour venir.

## Références

- Walter, Henriette. *Le Français dans tous les sens : Chapitre 2. Dialectes et patois*. PP. 128-129
- Cassan, Patrick. *Francia y la cuestión vasca : Capítulo I: La lucha pertinaz del medio cultural vasco*. PP. 21
- Faculté de l'Université du Pays basque, édité par Ander Gurrutxaga Abad et Antonio Rivera. *Implications of Current Research on Social Innovation in the Basque Country*. (2011)
- <http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/constitution.asp>
- [http://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/Decret-2\\_thermidor-terreur.htm](http://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/Decret-2_thermidor-terreur.htm)
- [http://histoireenprimaire.free.fr/citations/revolution\\_et\\_patois.htm](http://histoireenprimaire.free.fr/citations/revolution_et_patois.htm)
- LOS DATOS ACTUALES DEL EUSKERA:  
[https://www.kultura.ejgv.euskadi.eus/contenidos/informacion/argitalpenak/eu\\_6092/adjuntos/EEH/GAZTELAN/EEH2\\_CAS.PDF](https://www.kultura.ejgv.euskadi.eus/contenidos/informacion/argitalpenak/eu_6092/adjuntos/EEH/GAZTELAN/EEH2_CAS.PDF) PP. 6-7
- Cierbide, Ricardo. *Plurilinguismo histórico en Euskal Herria*. (1991)
- Bourdieu, Pierre. *L'économie des échanges linguistiques*. (1977)
- Biblioteca General del Gobierno Vasco: <http://www.euskadi.net/ejgvbiblioteka>
- Colin, Armand. *La continuité de la langue basque*.
- Banegas Saorín, Mercedes. *¿Qué perspectivas para las lenguas regionales de Francia?* (2014)